

# Nouveau raid sur les trésoreries

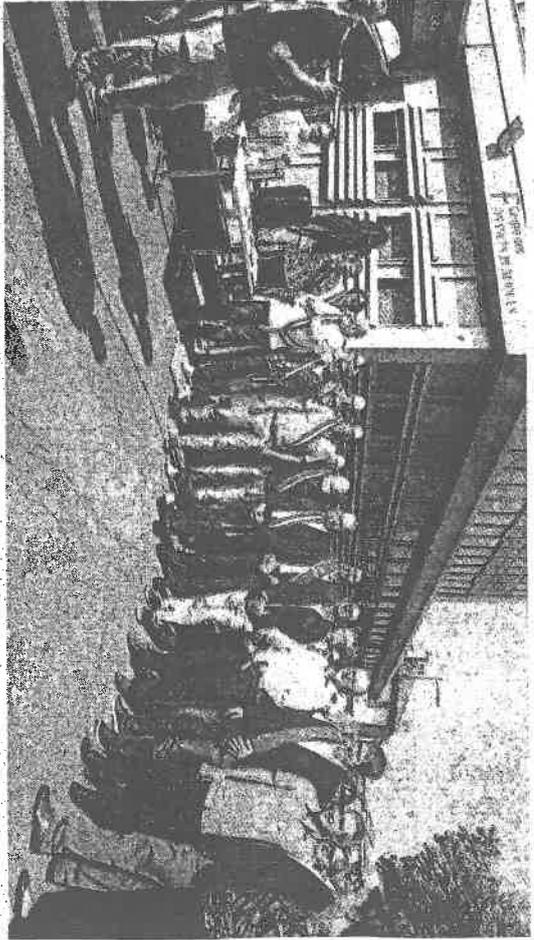
**FINANCES PUBLIQUES** Lancée fin 2018, vivement contestée en 2019, puis ralentie cette année par la crise sanitaire, la réforme du réseau des Finances publiques est relancée. A la clé, la fermeture de quatre des sept trésoreries commingeoises d'ici 2023 au plus tard, et un projet nouveau qui hérisse les syndicats : la fermeture des caisses du Trésor Public au profit des buralistes.

C'est la fin de la trêve sanitaire dans le réseau des Finances publiques. Fin 2018 et en 2019, le lancement du « nouveau réseau de proximité » avait entraîné une large mobilisation des élus contre la réorganisation ou la disparition de certains services dans leurs communes. Suspendue par la crise sanitaire, la mise en œuvre de cette réforme reprend depuis un comité technique qui, le 2 novembre, a validé plusieurs projets.

## Buraliste ou percepteur ?

Nouveau, celui qui hérisse le plus les syndicats est sans doute l'externalisation de certaines missions, matérialisée par le paiement des factures fiscales chez les buralistes, une mesure qui devrait entraîner la fermeture de toutes les caisses de France d'ici le deuxième trimestre 2021. « Il y a deux buralistes qui le font à Saint-Gaudens, un ou deux à Luchon et un seul à Cazères, dit Emmanuel Benzaken, directeur départemental de la CGT Finances publiques. C'est une mission de service public qui va être complètement privatisée et ça passe par la Française des Jeux (FDJ), une entreprise privée dont le métier est de faire des jeux de hasard ! Comme la FDJ, c'est chez les buralistes, donc les buralistes vont encasser l'impôt. Et bien sûr, la FDJ va prendre sa commission, le buraliste aussi. »

Là où la bât blesse, c'est que les trésoreries de Salles-du-Salat, Montréjeau, Saint-Béat-Liez et Cazères devraient fermer d'ici 2022 et voir leurs services transférés à Luchon, Saint-Gaudens et Bouligne. « Avec cette fermeture des caisses, des gens en Comminges vont se retrouver à 30 ou 40 km du lieu où payer leurs impôts, leurs amendes ou leurs factures de cantine », dénonce Alain Sabarots, lui aussi syndiqué à la CGT. Autre effet pervers que pointe Pierre-Emmanuel Benzaken, « ces personnes vont devoir aller loin et lorsqu'elles vont de- mander au buraliste à payer en plusieurs fois, ce dernier les renverra vers un centre de gestion, puisqu'il n'est pas compétent et que ça ne le regarde pas. » La situation n'est guère



**La mobilisation avait été forte en 2019, comme ici en septembre à Saint-Gaudens. Mais en 2021 ?**

Le reste est déjà connu, mais le calendrier a été modifié. Ainsi, le recouvrement des impôts à Salles-du-Salat et Saint-Béat est transféré à Saint-Gaudens, une mesure prévue à l'origine pour 2022 et avancée au 1er janvier prochain. « Ça veut dire qu'une personne de Salles-du-Salat ou de Saint-Béat devra venir à Saint-Gaudens pour payer ses impôts, soupire Alain Sabarots. C'est dans 40 jours et on l'a appris il y a trois semaines. Les élus sont à peine au courant. »

À l'inverse, les accueils de proximité qui devraient être créés pour remplacer les trésoreries fermées attendront encore un peu. « Par exemple, celui d'Aurignac devait d'abord ouvrir en avril, puis au 1er septembre, rien n'est fait et la personne qui doit s'en occuper ne sait même pas quand elle sera formée, indique Pierre-Emmanuel Benzaken. On a vu ce que ça a donné à Lisle-en-Dodon : ça devait être deux demi-journées par semaine, finalement c'est deux heures par semaine et encore, quand la collègue de Bouligne est disponible. »

Même retard pour les trois postes de « conseillers aux décideurs locaux » censés reprendre la mission de conseil et d'expertise qu'assurent les sept trésoriers actuels, nommés en avril, celui de Saint-Gaudens n'a toujours pas pris son poste. « Et ça fait une personne pour conseiller 104 communes, plus Saint-Gaudens », souligne le syndicaliste. En revanche, le centre des Finances publiques de Villeneuve-de-Lauragais devrait commencer dès 2021 à gérer les régies de l'eau, de l'assainissement et de l'électricité y compris commingeoises. ...

## Mobilisation en vue ?

Les syndicats ne se font guère d'illusions sur leurs chances de bloquer cette réorganisation. « Bouger, l'année dernière, a permis de ralentir un peu les formes et on a eu une petite victoire : le service impôts des entreprises, qui devait partir à Muret, reste un service de pleine compétence, indique Pierre-Emmanuel Benzaken. Mais ce n'est que reculer l'échéance. En ce moment, avec le Covid, c'est difficile de mobiliser les troupes. » Alors même que, paradoxalement, les trésoreries n'ont jamais été aussi fréquentées : « Les gens ont besoin de voir du monde et aller à la trésorerie, c'est une sortie comme une autre... »

Pour l'heure, la CGT a envoyé le 13 novembre aux communes commingeoises un modèle de délibération à prendre en conseil municipal pour s'opposer à la réforme. En espérant que, comme l'année dernière, la mobilisation des élus permette au moins, « d'envoyer la casse », Jacques-Olivier Badia